



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Affaire suivie par Chantal BICHLER
chantal.bichler@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 27

Metz, le 23 juin 2016

Le directeur départemental

à

Monsieur le Maire d'UCKANGE
1 Place Lucien Waldung
57270 UCKANGE

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réhabilitation de la friche industrielle du haut-fourneau U4 "EVOL'U4" à Uckange

Réf : CBi

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante : **réhabilitation de la friche industrielle du haut-fourneau U4 "EVOL'U4" à Uckange.**

Ce dossier a été déposé par : Etablissement public foncier de Lorraine.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2016-00212**» en date du 19 mai 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER

